TECHNOLOGIES ÉDUCATIVES ET ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU VIETNAM

Benjamin BENOIT, Hien DO

Le 7^{ème} Sommet de la Francophonie s'est tenu du 14 au 16 novembre dernier dans la capitale du Vietnam, pays membre de l'anglophone ASEAN 1, affirmant ainsi la présence de la langue française dans la partie du monde où la croissance économique est la plus forte en cette fin de siècle. Bien en amont de cette grande manifestation prônant la durabilité et le développement d'une communauté linguistique, et réunissant 49 délégations des pays ayant le français en partage, le Vietnam a été l'objet de nombreux efforts déployés au profit de la coopération tant bilatérale que multilatérale dans différents domaines : économique, social et culturel. Des actions novatrices en matière de formation ont été mises en œuvre en vue, d'une part, de l'amélioration continue des conditions et de la qualité du travail des acteurs concernés, et, d'autre part, de la diversification des moyens d'accès à une collaboration chaque jour plus constructive et fructueuse. A ce titre, des programmes d'enseignement assisté par ordinateur (EAO) ont été menés et il s'agit plus précisément ici de l'introduction de l'enseignement du français assisté par ordinateur auprès d'apprenants adultes, expérimenté à Hanoi en 1996.

Afin de mieux aborder ce sujet délicat et controversé qu'est l'intérêt d'introduire des technologies éducatives dans un enseignement de langue, en prenant appui sur une analyse du contexte politico-linguistique du Vietnam d'aujourd'hui décrivant la place que le français occupe depuis ces dernières années au sein d'une stratégie visant la création de pôles d'excellence, on présentera le centre de formation où s'est déroulée cette pratique de terrain en mettant en exergue le profil-type de l'étudiant vietnamien inscrit dans un cursus visant l'acquisition de compétences spécialisées et le nouveau matériel didactique utilisé, avant de mettre l'accent sur l'exploitation pédagogique qui nous a amenés à formuler un premier bilan.

LA REVUE DE L'EPI N° 88

¹ Acronyme pour Association des nations de l'Asie du sud-est qui regroupe en 1967 la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines et Singapour, Brunei depuis 1984, le Vietnam depuis 1995, ainsi que le Laos et la Birmanie depuis 1997.

I - CONTEXTE POLITICO-LINGUISTIQUE

Dans un souci d'ouverture sur le monde, le Vietnam a engagé depuis plusieurs années une politique active d'enseignement des langues étrangères (anglais, français, chinois, japonais...). Mais cet enseignement rencontre de grandes difficultés : les établissements scolaires ne sont pas tous concernés, les horaires de cours ne sont pas strictement respectés, les classes sont surchargées. On observe des carences dans les programmes, un manque d'enseignants et de matériel pédagogique, et les apprenants sont rarement à même d'utiliser la langue étrangère comme outil de communication.

La capitale du Vietnam, Hanoi, est une ville de 3 millions d'habitants en perpétuelle redéfinition et en quête identitaire. La cité qui détient le pouvoir politique est sans cesse mise en concurrence et comparée à sa rivale du Sud, la mégapole Ho Chi Minh Ville, ex-Saïgon, centre des affaires et capitale économique. Les efforts en faveur de la francophonie sont visibles et ciblent le plus souvent, s'ils ne peuvent pas toujours le capter, un public jeune. Justement, ce public jeune est fasciné par tout ce qui est nouveau, qu'il s'agisse des motocyclettes Honda étincelantes, des nouvelles technologies en matière de communication (messagers électroniques, téléphones cellulaires, informatique personnelle, antennes paraboliques) ou, et c'est un pari qui trouve plus loin sa raison d'être, en matière de formation (EAO et multimédia). En effet, après deux décennies de repli sur soi puis de progressive et inconstante ouverture sur le monde, le Vietnam, sous l'impulsion de ses dirigeants politiques, s'enorgueillit aujourd'hui de taux de croissance de son PIB parmi les plus élevés du monde qui avoisinent les 10 % par an. Un Vietnam sollicité, quand il n'est pas courtisé, par la plupart des pays développés et qui doit se déterminer quant au choix de son propre « contrat social », et s'insérer dans un cadre géopolitique de configuration régionale et mondiale.

Dans ce contexte, en ce qui concerne le français, la réflexion a conduit à la création de pôles d'excellence. Cela est mis en évidence par des programmes tels que celui des classes bilingues, l'ouverture de centres de formation d'excellence (C.F.C.², C.F.V.G.³, I.F.I.⁴...) et par ceux

² Centre de formation continue en français de spécialité, situé à l'Institut Polytechnique de Hanoi (voir photo ci-dessous).

³ Centre franco-vietnamien de formation à la gestion, situé à l'Institut national d'économie.

⁴ Institut francophone d'informatique, situé à l'Institut Polytechnique de Hanoi.

B. BENOIT, H. DO

de coopération et de formation dans divers domaines (ministère du Plan et des investissements, ministère des Finances, Douanes, audiovisuel...).



C'est au coeur de Hanoi, au C.F.C., sur le campus de l'Institut Polytechnique fréquenté par plus de 20 000 étudiants, tous instituts et toutes disciplines confondus, que des responsables pédagogiques vietnamiens et français ont choisi ensemble d'introduire l'enseignement du français assisté par les dernières technologies informatiques. La vocation du C.F.C. est, comme son nom l'indique, d'offrir des formations en français de spécialité (Français économique et commercial, Français des affaires, Français du tourisme et de l'hôtellerie, Français du secrétariat...). Toutefois, la direction du Centre a souhaité exploiter de facon plus intense les locaux et mettre son équipe pédagogique encore davantage au service de la francophonie. Cela a conduit à l'ouverture des premières classes préparatoires en français général. En outre, ce choix devait permettre au plus grand nombre d'étudiants vietnamiens, non seulement des étudiants en français mais aussi des étudiants non francophones en économie ou en sciences, ainsi qu'aux professionnels et aux cadres de l'administration vietnamienne, de bénéficier d'une (re)mise à niveau linguistique en vue de pouvoir suivre ultérieurement les formations spécialisées en français. A l'issue d'un test de positionnement, les candidats ont été répartis sur trois niveaux :

- niveau 1 : débutants et faux-débutants, à savoir un public qui ne connaît pas du tout, ou très peu, la langue-cible ;
- niveau 2 : s'adresse à des apprenants qui lisent, écrivent et s'expriment dans un français modeste qui équivaut à une centaine d'heures d'apprentissage de la langue ;
- niveau 3 : réservé aux francophones à même de subir et réussir les premières épreuves du DELF (Diplôme d'études en langue française).

Ainsi, en 1996, le C.F.C. a compté huit classes préparatoires de 25 à 30 apprenants chacune (trois classes de niveau 1, quatre de niveau 2 et une de niveau 3), chaque classe effectuant un volume hebdomadaire de six heures de cours réparties en 3 séances de 2 heures chacune. Les cours ont été assurés sur quatre mois, d'avril à juillet, et la partie pratique d'EAO s'est réalisée sur deux classes de niveau 2. Pourtant, l'EAO, n'étant pas une méthode habituelle - et pouvant même aller à l'encontre de certains principes confucéens de la société traditionnelle vietnamienne -, donnait plus de doutes que d'envie aux enseignants. En cela, la participation d'une partie d'entre eux au Séminaire national sur les technologies nouvelles et la gestion de l'éducation organisé à Hanoi en avril 1996 a pu les rassurer, si elle ne les a pas convaincus. Ces deux classes ont ainsi pu recevoir douze heures de cours chacune au titre de cette nouvelle expérience.

La problématique

Les enseignants de français langue étrangère qui ont eu l'occasion de travailler au Vietnam sont unanimes sur le profil qui peut être brossé de l'apprenant vietnamien: il - ou plutôt elle car la population des linguistes est nettement féminisée - est laborieux, curieux et respectueux de l'institution scolaire. Il se déplace à bicyclette ou, ce qui est de plus en plus fréquent, à motocyclette légère sur de grandes distances quelles que soient les conditions météorologiques (froid humide et piquant de l'hiver, chaleurs étouffantes et pluies de l'été) et se voit soumis à des emplois du temps lourds car il suit plusieurs formations en parallèle (cours de langues, cours d'informatique...), ce qui explique un certain absentéisme, des retards ou des états de grande fatigue. Étudiant, toujours, qui bénéficie rarement de conditions de travail à la maison favorables pour réviser ses leçons, étudier, voire se reposer. Enfin, étudiant très influencé par des facteurs sociaux, c'est-à-dire qui s'oriente vers les formations qui lui procureront un travail rémunérateur et une situation sociale stable

dès sa sortie de l'école même si ce n'était pas sa formation choisie initialement. La promulgation d'un texte officiel ⁵ par le Premier ministre, qui stipule que les fonctionnaires doivent être munis de la connaissance d'au moins une langue étrangère (l'anglais étant recommandé), accompagne la forte demande des jeunes vietnamiens pour les formations linguistiques.

C'est dans ce contexte que l'on assiste à une concurrence certaine entre les centres de formation en langues. Les linguistes peuvent ainsi faire leur choix parmi une offre grandissante. Les jeunes vietnamiens peuvent désormais opter pour un produit, en l'occurrence un service, qui pourrait s'appeler Apprendre une langue étrangère. Sans faire appel à des notions de marketing, par déontologie et puisque l'enjeu social que représente l'accès au savoir de la jeunesse d'une nation est sans aucune commune mesure, il est certain que l'apprenant va se diriger vers l'école qui lui assurera une formation de haute qualité, reconnue et où il pourra non seulement compléter son cursus universitaire mais aussi valoriser son expérience. La problématique ne résulte pas dans la demande mais plutôt, comme l'a écrit Jean-Baptiste Say, dans l'offre, à savoir celle des formateurs.

Dans cet esprit, le Directeur de la politique linguistique et éducative au ministère des Affaires étrangères, M. Roger PILHION, considère que l'offre française en matière d'enseignement doit comporter une valeur ajoutée pour se distinguer «visant à favoriser l'apprentissage de notre langue dans une perspective plus fonctionnelle» grâce à un «recours plus systématique aux nouvelles technologies». Cette valeur ajoutée consiste le plus souvent en une expertise et du conseil en ingénierie éducative de haut niveau, et en l'emploi des outils didactiques les plus récents, vitrine de la technologie française.

De façon plus modeste, à l'échelle du Vietnam, les services culturels de l'ambassade de France ont progressivement conçu un programme de diffusion de la langue française au moyen des dernières technologies informatiques auprès des centres de ressources qui trouvent leur place dans des écoles depuis la dernière rentrée universitaire.

L'outil informatique

Il s'agit d'un poste de travail type d'EAO, tel qu'on peut en trouver en centre de ressources qui comprend un ordinateur multimédia, un didacticiel, un casque (ou à défaut des enceintes) et un microphone

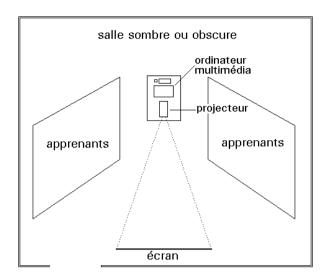
⁵ Directive N°442-TTg du 15 août 1994.

unidirectionnel. En ce qui concerne l'ordinateur multimédia, les spécifications du matériel utilisé sont les suivantes :

- processeur Pentium 100 Mhz, pour traiter rapidement les informations et limiter l'attente de l'utilisateur (aujourd'hui, on préconise un processeur plus rapide tel le Pentium MMX 200);
- mémoire vive de 16 Mo;
- disque dur 1 Go;
- écran couleur SVGA ;
- carte son 16 bits stéréo ;
- lecteur de CD-ROM quadruple vitesse ;
- clavier, souris et système d'exploitation (DOS 6.2, Windows 95).

Il est possible de compléter le dispositif d'une imprimante, d'une carte fax-modem pour tirer profit des services de la téléphonie et d'Internet, et de sécuriser le système grâce à un onduleur, comme cela est nécessaire au Vietnam en raison des coupures de courant et des microcoupures sur le réseau électrique.

Pour pouvoir utiliser le multimédia dans le cadre des cours, mais aussi des conférences et des séminaires, le C.F.C. a acquis un projecteur couleur. Cet appareil permet de faire vivre sur un grand écran ou un mur blanc des images haute résolution en provenance d'un magnétoscope ou d'un ordinateur. De technologie récente, le projecteur multimédia offre un confort audiovisuel aux spectateurs d'autant plus grand que l'obscurité le sera (par exemple, avec des rideaux sombres). Jusqu'à une centaine de personnes peuvent bénéficier en même temps des capacités sonores et visuelles du didacticiel comme si chacune était placée devant un poste de travail autonome. En outre, le formateur peut faire passer le microphone (sans fil de préférence) relié à l'ordinateur dans le public pour que l'ensemble des apprenants participe au cours. Enfin, le C.F.C. a acheté un stylo pointeur laser qui permet au formateur d'intervenir à distance sur l'écran à l'aide d'un point rouge (la trace du laser) qui fait office de main virtuelle. En fonction du nombre d'apprenants, ce dispositif a été installé soit en salle de conférences, soit en salle vidéo, selon le schéma suivant :



II - APERÇU DE SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES MENÉES

Malgré la difficulté que peut représenter la description écrite de séquences pédagogiques menées dans le cadre de l'EAO, ce chapitre présentera le cours introductif à l'EAO dans l'esprit auquel il a été proposé aux étudiants des classes préparatoires :

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, bienvenue dans l'univers de l'apprentissage des langues assisté par ordinateur.

Lorsque vous avez appris à parler votre langue maternelle, vous n'aviez pas de traducteur, vous ne preniez pas de cours et vous n'aviez pas de liste de vocabulaire. Alors, comment avez-vous fait ? Vous avez appris, tout d'abord, parce que vous DEVIEZ COMMUNIQUER, ce qui vous motivait. Ensuite, parce que vous viviez dans un monde où tous parlaient cette langue. Enfin, et c'est peut-être le plus important, vous avez appris en JOUANT AVEC LE LANGAGE, en émettant des sons, en disant des mots, en chantant et en faisant beaucoup de «fautes». Vous vous êtes même aperçus qu'apprendre une langue était amusant!

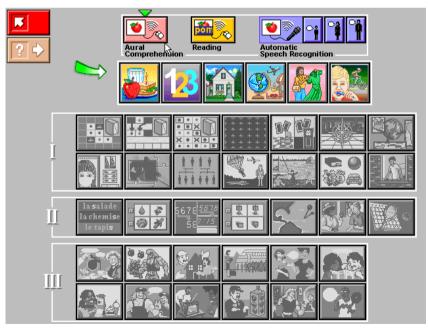
Justement, nous venons de recevoir des logiciels qui font appel à ces éléments de l'apprentissage naturel des langues en tirant parti de la force du multimédia. L'emploi de ces nouvelles technologies constitue un complément de notre démarche pédagogique, que ce soit dans le cadre des cours ou en utilisation au centre de ressources comme outil d'autoformation et d'auto-évaluation.

Tous ces logiciels ont en commun d'utiliser des intervenants (ceux qui ont participé à l'élaboration du programme) dont la langue que vous apprenez est la langue maternelle ; l'apprenant est ainsi en immersion totale dans une langue étrangère avec une prononciation parfaite.

Pour commencer, nous allons faire connaissance avec un logiciel de français général ⁶ qui utilise la technologie de reconnaissance vocale automatique (RVA). Associée au micro et à la souris de l'ordinateur, cette technologie a été incorporée à des jeux et des bandes dessinées qui composent le logiciel pour susciter votre motivation et favoriser votre apprentissage. Ce didacticiel permet de travailler 3 des 4 compétences :

- la compréhension orale ;
- la compréhension écrite ;
- l'expression orale.

Voici l'écran principal qui fait office de sommaire :



⁶ CD-ROM Multimédia +, édité par Infogrames en 1995.

B. BENOIT, H. DO

- en haut, les touches ou boutons pour travailler les 3 compétences ;
- dessous, les thèmes d'apprentissage : nourriture, nombres, maison, lieux et moyens de transport, gens et activités ;
- enfin, le menu des jeux sur trois niveaux différents qui comportent tous un mode d'entraînement et un mode exercice avec une évaluation.

Pour l'ensemble des manipulations, je n'utilise que la souris et le micro, c'est-à-dire mes mains et ma voix.

Compétence d'expression orale

L'exploitation des 3 compétences précitées a été réalisée à l'aide des exercices du didacticiel. Il ne s'agira pas ici de rendre compte du déroulement des séquences. On en donnera néanmoins un aperçu au travers de la compétence d'expression orale pour permettre au lecteur de mieux mettre en relation des applications envisageables de l'EAO et le premier bilan qui en a été tiré.

L'expression orale en EAO, c'est-à-dire l'utilisation de la reconnaissance vocale automatique, est probablement l'aspect le plus novateur, le plus spectaculaire et le plus délicat à mettre en oeuvre en situation d'enseignement :

Nous allons à présent répondre directement aux questions de l'ordinateur par l'intermédiaire du micro que vous allez pouvoir utiliser comme si vous deviez vous exprimer en français à un interlocuteur humain. La seule règle à observer est que lorsque l'un d'entre vous s'exprime au micro, le silence dans la salle doit être maximum pour qu'il n'y ait pas de bruits parasites qui perturbent la reconnaissance vocale.

Plusieurs exercices de niveau 1 permettent de vous exercer à l'expression orale en français, qui suscite également la compréhension orale et/ou la compréhension écrite. Sur le thème des gens, *Croquis d'artiste* vous propose de redessiner un visage de mémoire :

- Ordinateur : Voici Marie (l'apprenant dispose de quelques secondes pour mémoriser son visage). Est-ce que ses cheveux sont longs ou courts ? (on notera l'emploi d'un registre de langue qui n'est pas soutenu)

L'apprenant prononce au micro : longs

- O : longs (répétition pour confirmation). De quelle couleur sont ses yeux ? bleus, gris, verts ou marrons ?
 - Apprenant : verts

Et ainsi de suite, l'ordinateur composant le visage décrit par l'apprenant. Le jeu s'achève sur la comparaison entre les deux visages et une notation (de 0 à 9 traits identifiés correctement).

L'enseignant a ainsi le loisir de proposer des exercices-jeux qui, invariablement, suscitent l'adhésion du groupe à l'activité. Nous avons, par exemple, utilisé *l'Arbre généalogique* dans lequel il faut identifier les membres d'une famille et leurs liens de parenté (principe de jeu identique au précédent avec des questions fermées selon l'exemple qui suit : C'est Pierre. Qui est cette personne, sa fille ou sa belle-fille ?).

Lorsque les jeux de niveau 1 ont été épuisés, des exercices de niveau 2 ajoutent de la complexité dans les instructions, mais pas dans les réponses, ce qui peut se révéler trop limité à l'usage. Nous avons pu apprécier un exercice sur les emplois du temps qui explique ce qu'une personne a fait la veille et ce qu'elle compte faire le lendemain. L'apprenant a son agenda sous les yeux et il doit dire de quel jour il s'agit.

Les jeux de niveau 3, toujours des bandes dessinées, offrent un travail plus élaboré sur la prononciation et l'intonation à partir de la reconnaissance vocale. Dans cet esprit, la bande dessinée *Les vacances* met en scène un couple qui fait ses bagages avant de partir au bord de la mer. L'apprenant devra, pendant l'exercice, donner la réplique dans son intégralité à chaque bulle, soit après audition de plusieurs répliques possibles, soit sans. En outre, on a toujours la possibilité d'effectuer des écoutes en prononciation lente, ou encore d'enregistrer les réponses de l'apprenant et de les réécouter.

Autres applications

Après avoir découvert le champ d'application de ce didacticiel, nous allons ensemble en découvrir un nouveau qui se propose de nous faire travailler dans les quatre compétences, mais avec une dominante à l'oral grâce à la reconnaissance vocale sur laquelle nous nous concentrerons.

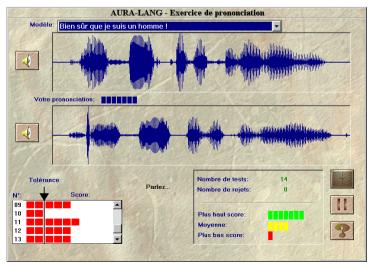
Ce logiciel ⁷ à structure thématique propose des simulations de dialogues entre vous et l'ordinateur à partir de situations de la vie courante. Il pose un contexte initial (exemple : vous vous préparez à partir en week-end avec des amis et vous téléphonez aux prévisions météorologiques pour savoir le temps qu'il fera) puis entame un dialogue auquel l'apprenant donne suite en choisissant de répéter une phrase parmi trois écrites sur la partie droite de l'écran (la partie gauche étant

 $^{7~\}mathrm{CD}\text{-ROM}$ Français débutant, français moyen et français confirmé, édité par Auralog en 1995.

réservée aux photographies digitalisées en couleurs portant sur la conversation).

Les phrases sont plus élaborées qu'avec le didacticiel précédent (exemples: Les nuages ne me dérangent pas, c'est la pluie!; Nous n'avons eu qu'un bel arc-en-ciel; Puis-je utiliser ma carte de crédit?; Nous préférerions un seul versement) et on peut choisir le niveau du thème: débutant, intermédiaire, avancé. Par ailleurs, les conversations sont agrémentées d'exercices thématiques selon le bon vouloir de l'apprenant. Il s'agit de textes à trous, de tableaux d'associations, de tableaux de synonymes et d'antonymes, de jeux du pendu et de dictées.

En fait, ce didacticiel dispose d'un module appelé *Exercice de prononciation* qui justifie à lui seul son utilisation dans le cadre de l'EAO. Il s'agit d'un écran qui présente - pour toutes les phrases du didacticiel, classées par ordre alphabétique - la représentation graphique des fréquences vocales, c'est-à-dire « le dessin » de la phrase prononcée. L'ordinateur dit la phrase et c'est ensuite au tour de l'apprenant de la prononcer par imitation. Une comparaison des deux représentations graphiques est instantanément effectuée par le didacticiel qui l'évalue et indique si elle satisfait au seuil de tolérance. Cette opération se répète à volonté et des statistiques sont indiquées dans la partie droite du tableau inférieur : note la plus haute, note la plus basse et note moyenne. A partir de cet exercice, l'apprenant effectue - dans la plupart des cas - des progrès rapides en articulation, fluidité et prosodie.



En résumé, nous avons suivi une progression de cours selon la structure suivante: présentation générale du cours et du matériel didactique, initiation à l'EAO sans l'expression orale jusqu'à ce que les principes de base soient acquis et les deux premières compétences exploitées par tous (au besoin en constituant des groupes: les apprenants à droite de l'ordinateur et ceux à gauche s'affrontent à certains jeux comme le Bingo). Les cours suivants ont été consacrés à une initiation à l'expression orale AO, toujours en exploitant le CD-ROM Multimédia + d'Infogrames. La deuxième partie de la formation s'est déroulée avec le CD-ROM de français général réalisé par Auralog en exploitant essentiellement la compétence d'expression orale en alternance avec les exercices d'expression écrite, une compétence qui demande à être davantage exploitée par les didacticiels.

III - PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

Ce n'est pas cette expérience d'enseignement du français avec du matériel didactique multimédia qui permettra au formateur de tirer des conclusions définitives. L'aspect nouveau et limité dans le temps, l'espace et la qualité des apprenants peuvent tout au plus donner à cette étude un caractère exploratoire qu'il conviendra d'associer à d'autres recherches menées sur le sujet. Il y a de nombreuses variables à prendre en compte avant de pouvoir valider une expérimentation et cette partie se cantonnera à esquisser un premier bilan.

Résistances

Un groupe d'apprenants mis en situation de travail avec l'EAO pour la première fois - et pour certains même, pour la première fois avec un ordinateur - semble faire montre d'une certaine réserve et d'une difficulté d'adaptation au nouvel outil qu'il ne connaît pas. Seuls les « leaders » du groupe sont prêts à toucher la souris et à s'aventurer dans une manipulation. Il apparaît donc souhaitable que l'enseignant effectue au préalable une présentation du matériel. Cela pour, en quelque sorte, « domestiquer » le poste de travail et enlever un premier obstacle. On notera qu'un certain refus de la nouvelle technologie a été observé au cours des séminaires. Toutefois, en ce qui concerne les classes préparatoires, et à l'exception de rares cas, nous n'avons pas observé de réelle appréhension de la part des apprenants vis-à-vis du dispositif informatique. Cela pourrait s'expliquer par l'âge des apprenants (de 19 ans à 40

ans, la moyenne étant de 22 ans) et le véritable attrait des Asiatiques pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

En outre, il serait bon de prendre en considération deux éléments quant à la manipulation du poste de travail. D'une part, il faut accepter certaines rigidités lors de l'utilisation telles que temps d'attente de chargement et d'acceptation des réponses de la part de l'ordinateur. D'autre part, si la technologie de la reconnaissance vocale relevait encore des laboratoires de recherche il v a dix ans, elle n'en est pas pour autant exempte de reproches et se doit d'être améliorée. En effet, la réponse orale du locuteur n'est prise en compte qu'après un signal donné par l'ordinateur (même si ce temps d'attente est court, de l'ordre d'une seconde, ce n'est pas toujours facile à faire comprendre à tous les apprenants). Plus sensible encore, l'ordinateur n'étant qu'une machine non dotée d'appréciation et de tolérance (mais c'est aussi cela qui fait sa force : répétiteur inlassable qui n'accepte comme bonne que la réponse qui a été programmée), l'apprenant s'exprimant au micro devra avoir une diction et une intonation adéquates. A titre d'exemple, un apprenant en cours d'exploitation du Puzzle des gens sur CD-ROM multimédia + prononcait [bie] au lieu de [pie] pour «Pied». L'ordinateur n'a jamais accepté la réponse alors que, dans la salle, nous avions tous compris ce que l'apprenant voulait dire. Son voisin a pris le micro et sa réponse a été immédiatement acceptée. Cette situation s'est reproduite fréquemment avec les apprenants vietnamiens qui, de l'avis de nombreux enseignants de Français langue étrangère (FLE), éprouvent des difficultés particulières en phonétique et prosodie. Des progrès réels effectués par des apprenants grâce à l'EAO portent à croire qu'il y a ici matière à des recherches pédagogiques plus poussées.

Par ailleurs, il est indispensable de limiter au maximum les bruits parasites qui sont de nature à induire la reconnaissance vocale en erreur. C'est la raison pour laquelle on n'utilise que des microphones unidirectionnels et qu'il faut demander à la classe de respecter un silence absolu lors de toute prise de parole au micro. Ce silence total est certainement une contrainte quant à l'utilisation de l'EAO, que ce soit en classe ou en centre de ressources. Ainsi, il nous est arrivé plusieurs fois avec l'ensemble des CD-ROM que l'ordinateur reconnaisse un mot pour un autre avec un minimum de bruits parasites (bruits de chaises, toux, pages d'un livre tournées, bruit extérieur, etc.). C'est la raison pour laquelle il serait plus simple - dans l'état actuel de la technologie en la matière - de limiter l'utilisation en groupe de l'EAO en reconnaissance vocale à une vingtaine de personnes.

Enfin, et ce n'est pas toujours l'aspect des choses le plus facile à gérer car il ne s'agit plus de problème technique mais d'un problème humain, donc soumis à de nombreuses variables que l'on ne peut pas toujours prendre en compte, l'EAO en tant qu'outil didactique est contesté par une partie du corps pédagogique. A tort ou à raison. Il est probablement encore trop tôt pour trancher ce débat. Toutefois, il est évident que l'enseignant vis-à-vis de sa classe aura besoin du soutien administratif et pédagogique de son établissement pour que son cours puisse prendre sa pleine dimension.

Dynamiques

On l'aura compris, l'attrait de la nouveauté que constitue l'EAO exerce un effet d'entraînement indéniable sur le groupe des apprenants. Le caractère a priori ludique de cet outil et la dynamique de cette nouvelle technologie sont des éléments qui séduisent la classe et sur lesquels l'enseignant peut s'appuyer. En effet, les didacticiels les plus récents bénéficient de présentations soignées, d'écrans couleurs haute définition, de séquences vidéos 8, d'animations graphiques, d'effets sonores élaborés et d'accompagnements musicaux propres à permettre à la classe de franchir les éventuelles barrières psychologiques initiales. L'utilisateur est ainsi placé dans un nouvel environnement où tout a été étudié pour faciliter ses déplacements. A l'issue des cours, nous avons pu observer que la plupart des apprenants savaient exploiter seuls les didacticiels d'EAO, une fois les principes fondamentaux acquis. Dans ces conditions, il est non seulement plus simple d'obtenir un silence complet lors de l'utilisation de la reconnaissance vocale, mais l'EAO permet aussi de développer l'autonomie de l'apprenant pour la construction de ses savoirs.

Enfin, le multimédia présente l'avantage de convenir à tous les apprenants, aussi bien ceux qui ont plutôt une mémoire visuelle (ils apprennent en travaillant via l'écran) que ceux qui ont des facilités en mémoire auditive (la présence auditive avec le multimédia est constante et renouvelable à merci).

⁸ CD-ROM Français des affaires, édité par Auralog en 1995.

B. BENOIT, H. DO

Premier bilan du formateur

L'EAO était une expérience nouvelle non seulement pour les apprenants du C.F.C., mais aussi pour le formateur qui devait exploiter cet outil en situation pédagogique réelle. Force est d'avouer que la préparation des cours n'a pas été simple, surtout au début. En effet, une très bonne connaissance et maîtrise tant de l'outil ordinateur (le matériel) que des didacticiels (la matière) est requise chez l'enseignant. Autrement, les problèmes techniques et les erreurs de manipulation ne pardonnent pas et discréditent - ou tout au moins perturbent gravement le cours et son auteur auprès des apprenants. Il est également préférable de ne pas placer le dispositif multimédia à la portée immédiate d'un bras ou d'une jambe d'un apprenant car il s'agit de matériel fragile et onéreux. A cet égard, nous avons pris l'habitude de scotcher au sol les fils électriques qui courent vers les prises pour que rien - ni un pied de table ou de chaise - ni personne ne puisse les tirer malencontreusement. Le moindre aléas technique pouvant compromettre l'utilisation en cours de l'EAO, il n'est pas insensé de préparer un cours de substitution.

Il serait aussi utile de souligner combien la présence humaine est nécessaire dès que l'on a affaire à des technologies nouvelles et sophistiquées. L'enseignant ne sera pas seulement un formateur, mais aussi un guide, un conseiller et un animateur qui sera constamment sollicité. Il doit garder à l'esprit que ce n'est pas l'ordinateur qui fait le cours - au même titre qu'un livre n'a jamais remplacé le professeur - mais bien lui qui exploite un nouvel outil. D'ailleurs, si le nouvel outil en question permet un gain de temps appréciable lors des exercices en cours (pas de feuilles à distribuer, pas de tableau à effacer, etc.) ou lors de la présentation et de la mise en application (consignes audiovisuelles, matériel pour l'exercice virtuel, etc.), la qualité du formateur ne réside pas simplement dans son aptitude d'animateur mais s'inscrit dans une démarche pédagogique soigneusement préparée (construction et logique du cours, maîtrise des logiciels, contrôle du matériel).

Enfin, nous nous garderons de nous prononcer sur la valeur pédagogique de l'EAO à ce stade d'expérimentation. Certes, il est vrai que des didacticiels proposent un travail suscitant, dans une certaine mesure, les quatre compétences. Mais si l'exploitation des compétences d'oral est réelle, il est difficile d'émettre un avis sur le travail des compétences d'écrit. Toutefois, les étudiants des classes préparatoires ont certainement acquis du vocabulaire, de l'aisance dans la prononciation et un regain d'intérêt pour l'étude de notre langue, ce qui est loin d'être

négligeable. Ces heures de cours que certains voyaient pour sacrifiées avant même qu'elles soient dispensées n'auront pas été inutiles, encore moins préjudiciables aux apprenants. Ainsi, les résultats de fin d'année des deux classes préparatoires de niveau 2 ayant « subi » l'EAO ont été meilleurs que ceux des deux classes préparatoires de même niveau qui n'ont pas eu l'occasion de s'initier à l'informatique éducative.

L'idée est séduisante et les résultats prometteurs : les nouvelles technologies fascinent les apprenants et l'ordinateur les place en situation d'apprentissage et de communication d'un coup de souris magique. Dans la mesure où des progrès considérables en matière d'EAO sont à attendre, tant au niveau du matériel que des logiciels, grâce aux recherches menées actuellement par des scientifiques et des pédagogues, nous pouvons nous permettre de penser que nous n'en sommes qu'aux débuts de l'informatique éducative.

C'est dans cet esprit que nous pouvons considérer l'EAO comme un complément du cours justifiant une exploitation spécifique avec des objectifs pédagogiques préalablement définis et comme outil d'autoformation et d'auto-évaluation en centre de ressources. L'intérêt d'un tel outil est effectivement de favoriser la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée et l'acquisition par l'apprenant d'une plus grande autonomie. De prochaines expérimentations de l'EAO dans l'enseignement des langues permettront sans aucun doute de définir plus précisément les protocoles d'utilisation de l'ordinateur dans un tel cadre afin de mieux exploiter les nouvelles technologies éducatives.

Benjamin BENOIT - IUFM de Versailles Hien DO – Université Paris I - La Sorbonne